

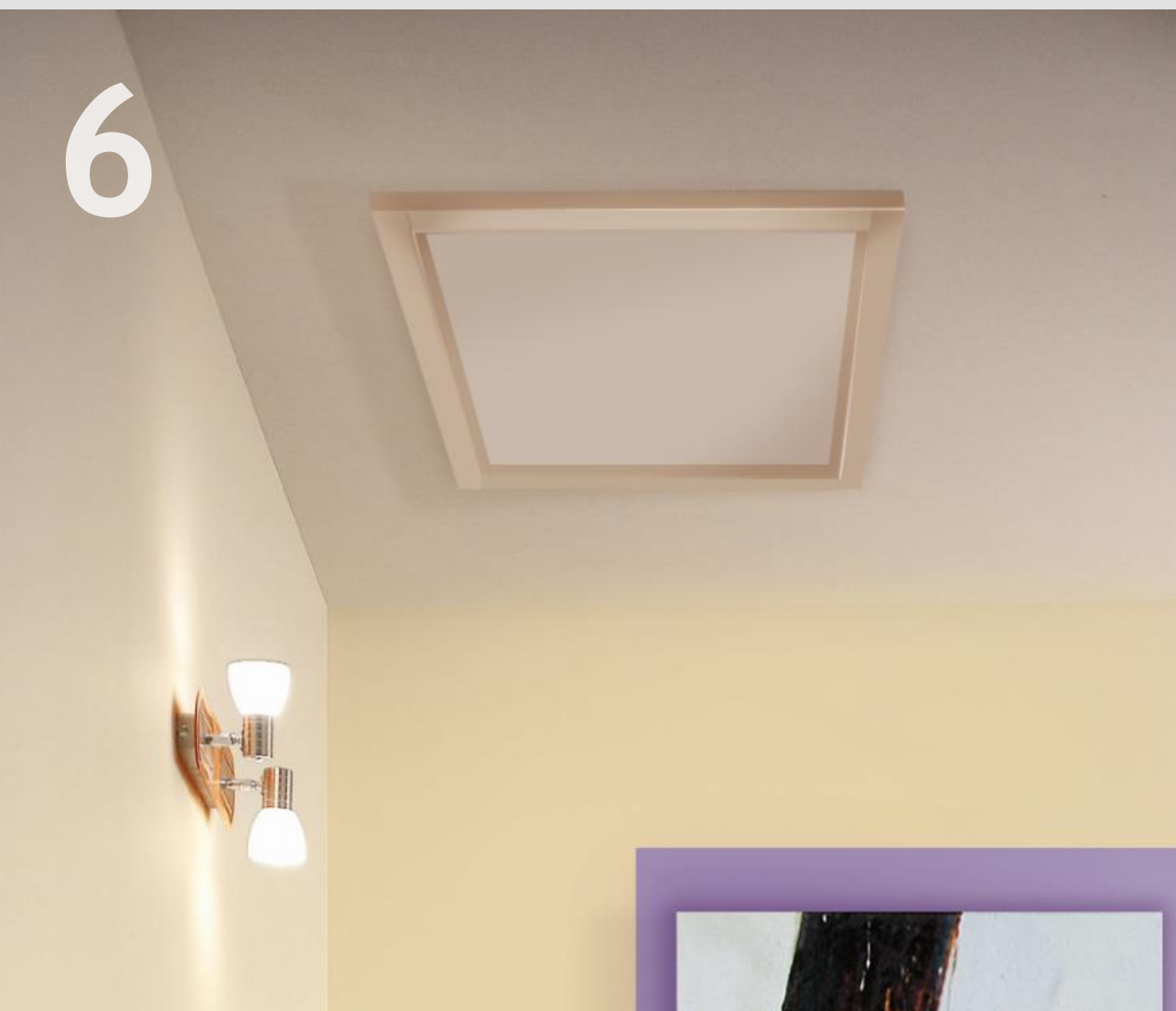


Déclaration Environnementale Produit

selon NF EN 15804+A1 et XP P01-064/CN

Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie métallique)
Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)

6





Introduction

Le présent document constitue une déclaration environnementale d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN 15804+A1 et son complément national français XP P01-064/CN. Les informations sont présentées en conformité avec la norme NF EN 15942.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de l'Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT). Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi, et il peut être consulté sur demande auprès du secrétariat de l'ATF-BPT.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Titre complet, Date de publication ».

Les déclarations environnementales de produits de construction ne sont comparables entre elles que si elles sont établies sur les mêmes bases normatives et scientifiques harmonisées, et qu'elles concernent les mêmes unités fonctionnelles.

Abréviations

ATF-BPT	Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques
CSTB	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
ACV	Analyse de Cycle de Vie
DEP	Déclaration Environnementale Produit
ICV	Inventaire de Cycle de Vie
PF	Pare-flamme
CF	Coupe-feu
PV	Procès Verbal
DTU	Document Technique Unifié
EN	Norme Européenne
NF	Norme Française
ISO	Norme Internationale
PCR	Product Category Rule
COV	Composés Organiques Volatils

1. Informations générales

Déclarant Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)
120 avenue Ledru Rollin
75011 Paris - France

Réalisation C4Ci
2 rue Thomas Edison
67450 Mundolsheim - France

Revue critique Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
84 avenue Jean Jaurès
77420 Champs-sur-Marne - France

Revue critique établie par le CSTB portant sur le cadrage de l'étude et les hypothèses de modélisation de l'ACV utilisée pour l'établissement de la DEP.

Date de publication 14.10.2013
Date de validité 13.10.2018
Version 1.2

**Note sur la DEP collective**

La présente DEP étant établie pour une association de fabricants, elle couvre un ensemble de produits (fabricants, gammes, modèles) représenté par un "produit type" déterminé à l'issue d'une étude d'ACV complète.

Les données numériques présentées dans la présente DEP (caractéristiques physiques ou performanciennes, résultats de calculs d'ACV, données numériques des scénarios...) concernent soit le "produit type" (dans ce cas une seule valeur est présentée), soit l'ensemble des produits couverts (dans ce cas, un intervalle de valeur est présenté).

Pour connaître la liste détaillée des produits couverts (fabricants et gammes), reportez-vous à la section 3 de la présente DEP.

2. Produit type objet de la DEP

Définition du produit type Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie métallique) fabriqué et commercialisé en France par un des membres de l'ATF-BPT.

Unité fonctionnelle Fermer une ouverture permanente (généralement de petite taille pour une trappe, et de grande taille pour une façade de gaine technique) dans une paroi, tout en permettant la visite occasionnelle d'équipements techniques derrière laquelle ils sont situés (pour les trappes de visites et blocs-gaines) ou la visite de combles (pour les trappes d'accès aux combles), et en assurant éventuellement une ou plusieurs des fonctions suivantes :

- une résistance au feu* (entre EI/E15 et EI/E 60)
- une isolation acoustique (R_w+C = entre 31 et 41 dB)
- une isolation thermique (U = entre 0,5 et 3 W/m²/K)

pour une durée de vie de référence (DVR) de 25 ans

*L'Arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages précise la correspondance entre les classements européens (E, I) et les classements français (PF, CF)

Unité m² (surface de l'ouverture avant pose)

Norme produit Pas de norme produit (pour les trappes de visites et blocs-gaines sans résistance au feu) et, Pr NF EN 14351-2 (pour les trappes d'accès aux combles) et, NF EN 16034 (pour les trappes de visites, trappes d'accès aux combles et blocs-gaines avec résistance au feu)

Norme de mise en œuvre Pr DTU 36.2

Principaux constituants du produit type

Vantail composite (30.9 kg)
Cadre métal (8.6 kg)
Quincaillerie (0.9 kg)
Emballages (3.4 kg)

Déclaration de contenu Aucune substance contenue dans le produit type et répertoriée dans la « Liste des substances candidates à l'autorisation » n'est présente avec une teneur dépassant les limites pour son enregistrement par l'Agence Européenne des Produits Chimiques

Précisions concernant la durée de vie de référence (DVR) :

Paramètre	Valeur	Unité
Durée de vie de référence	25	années
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions, etc.	Finition brute, pré-peinture, laquage, stratifié ou placage bois suivant modèles. Accessoires et quincailleries suivant modèles.	-
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Respect de la (ou des) norme(s) produit, et des éventuelles recommandations du fabricant.	-
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Respect de la (ou des) norme(s) de mise en œuvre, et des éventuelles recommandations du fabricant.	-



Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par ex. changements de temps, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Sans objet	-
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par ex. température, humidité, exposition chimique	Les produits couverts par la présente DEP sont conçus pour être installés en intérieur.	-
Conditions d'utilisation, par ex. fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Les produits couverts par la présente DEP sont conçus pour une utilisation normale dans tous types de bâtiments, à savoir une ouverture/fermeture aussi souvent que nécessaire.	-
Entretien, par ex. fréquence requise, type et qualité des composants remplaçables	Nettoyage à l'eau occasionnel (chiffon humide)	-

Référentiels de classification et d'évaluation des performances

Performance	Référentiels de classification	Référentiels d'évaluation des performances
Isolation acoustique		NF EN ISO 717-1 – Acoustique – Evaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : Isolement au bruit aérien NF EN ISO 140-3 – Acoustique – Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles ou des éléments de construction – Partie 3 : Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens
Isolation thermique	NF EN ISO 10077-1, Performance thermique des fenêtres, portes et fermetures - Calcul du coefficient de transmission thermique - Partie 1 : méthode simplifiée NF EN ISO 10077-2, Performance thermique des fenêtres, portes et fermetures - Calcul du coefficient de transmission thermique - Partie 2 : méthode numérique pour les profilés de menuiserie	
Résistance au feu	NF EN 13501-2, Classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment - Partie 2 : classement à partir des données d'essais de résistance au feu à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation	NF EN 1634-1, Essais de résistance au feu et d'étanchéité aux fumées des portes, fermetures, fenêtres et éléments de quincailleries - Partie 1 : essais de résistance au feu des portes, fermetures et fenêtres

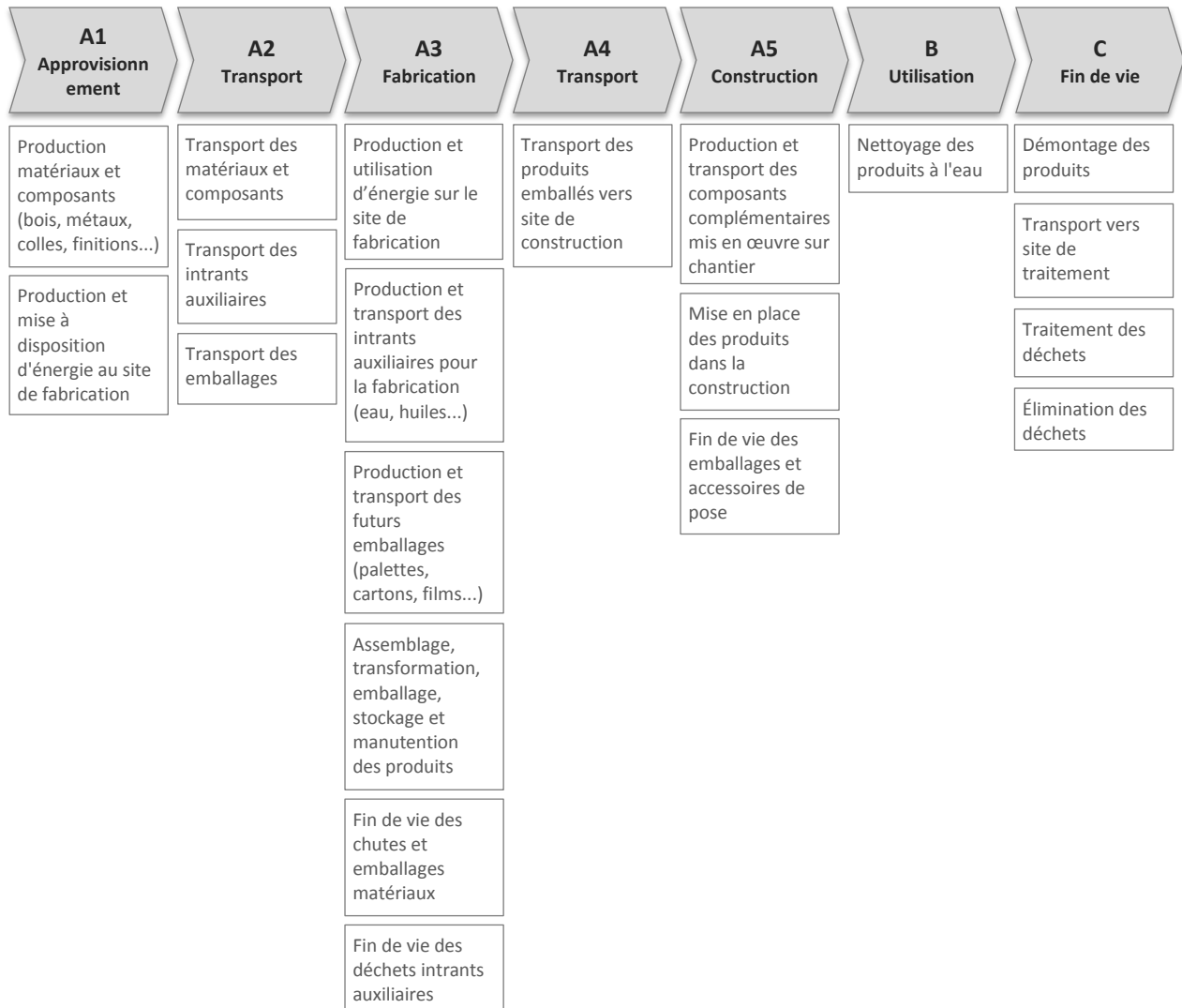
3. Produits couverts par la DEP

Les produits listés dans le tableau ci-dessous entrent dans le cadre de validité de la présente DEP (détails sur le cadre de validité en section 10). Des informations précises sur ces produits (fiches techniques, PV et rapports d'essais pour les produits revendiquant des performances...) peuvent être obtenues sur les sites internet ou par demande auprès des fabricants.

Logo fabricant	Nom et contacts fabricant	Produits couverts par la présente DEP
	BLOCFER 13, rue Pierre & Marie Curie 19400 Argentat Tél. 05 55 91 92 00 www.blocfer.com	Façades de gaines techniques : Blocogaine
	COMEC ZA de Montévi 49280 La Tessoualle Tél. 02 41 63 36 36 www.comec.fr	Trappes de visite : Basique (sans P.V.), PF-CF 1/4h et EI15, PF-CF 1/2h et EI30, PF-CF 1h et EI60 Trappes d'accès aux combles : Basique (sans P.V.), PF-CF 1/2h et EI30, PF-CF 1h et EI60
	JELD WEN 35 avenue de la Ténarèze 32800 Eauze Tél. 05 62 08 10 14 www.jeld-wen.fr	Façades de gaines techniques composés de : - Vantaux Jeldwen : CF 1/2h & 1h, EI 30 & EI 60 ou sans performance - Huisseries métal fabriquées par un membre de l'ATF-BPT
	MONTIBERT Rue de l'industrie 69240 Thizy-les-Bourgs Tél. 04 74 89 84 70 www.montibert.com	Trappes de visite : Trappes sans performance, Trappes métal coupe-feu 1/2h et 1h
	PREMDOR 22 rue d'Artagnan 33100 Bordeaux Tél. 05 57 77 86 86 www.premdor-france.com	Trappes de visite : Coupe-Feu 1/4h ou 1/2h avec cadre métallique, et avec ou sans performance acoustique Trappe d'accès aux combles : Avec ou sans performance acoustique



4. Cycle de Vie simplifié



5. Résultats de l'Analyse de Cycle de Vie

Tableau 1 - Paramètres décrivant les impacts environnementaux

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
Réchauffement climatique en kg eq. CO ₂ /UF	4.00E+01			2.30E+00	1.70E+00	0	8.81E-03	0	0	0	0	0	0	4.83E-01	0	1.39E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone en kg eq. CFC 11 /UF	7.12E-06			3.71E-07	9.88E-08	0	4.57E-10	0	0	0	0	0	0	7.81E-08	0	8.10E-08
Acidification des sols et de l'eau en kg eq. SO ₂ /UF	4.21E-01			1.25E-02	6.30E-03	0	3.94E-05	0	0	0	0	0	0	2.63E-03	0	8.11E-03
Eutrophisation en kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	1.64E-01			3.32E-03	1.64E-03	0	2.47E-05	0	0	0	0	0	0	6.99E-04	0	8.74E-03
Formation d'ozone photochimique en kg eq. Éthène /UF	2.61E-02			3.74E-04	1.75E-04	0	2.76E-06	0	0	0	0	0	0	7.86E-05	0	1.45E-03
Epuisement des ressources abiotiques – éléments en kg eq. Sb /UF	2.04E-03			6.93E-06	3.54E-07	0	7.64E-09	0	0	0	0	0	0	1.45E-06	0	9.34E-07
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles en MJ PCI /UF	1.36E+03			3.47E+01	1.08E+01	0	1.24E-01	0	0	0	0	0	0	7.31E+00	0	8.83E+00
Pollution de l'air en m ³ /UF	1.70E+04			1.96E+02	9.56E+01	0	9.71E-01	0	0	0	0	0	0	4.13E+01	0	1.30E+02
Pollution de l'eau en m ³ /UF	1.45E+02			9.30E-01	2.10E+00	0	3.06E-02	0	0	0	0	0	0	1.95E-01	0	9.74E+01



Tableau 2 - Paramètres décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF		2.69E+02		4.82E-01	6.15E-02	0	1.76E-02	0	0	0	0	0	0	1.01E-01	0	2.71E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF		6.08E+02		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF		8.77E+02		4.82E-01	6.15E-02	0	1.76E-02	0	0	0	0	0	0	1.01E-01	0	2.71E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF		1.77E+03		3.86E+01	1.18E+01	0	1.57E-01	0	0	0	0	0	0	8.12E+00	0	1.00E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF		1.47E+02		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF		1.92E+03		3.86E+01	1.18E+01	0	1.57E-01	0	0	0	0	0	0	8.12E+00	0	1.00E+01

Tableau 3 - Paramètres décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction - installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
Utilisation de matière secondaire kg/UF	1.66E+01			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce m ³ /UF	6.31E+02			2.80E+00	3.68E-01	0	8.69E-02	0	0	0	0	0	0	5.90E-01	0	1.62E+00



Tableau 4 – Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction - installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
Déchets dangereux éliminés kg/UF	1.77E-01			9.79E-04	1.37E-02	0	4.48E-06	0	0	0	0	0	0	2.05E-04	0	1.36E-01
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	3.87E+01			3.57E-01	3.41E+00	0	6.29E-03	0	0	0	0	0	0	7.54E-02	0	4.07E+01
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	8.10E-03			2.88E-05	4.18E-06	0	8.08E-07	0	0	0	0	0	0	6.06E-06	0	1.71E-05

Tableau 5 - Informations environnementales complémentaires décrivant les flux sortants

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction - installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	4.97E-01			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	4.97E-01			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	4.97E-01			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie fournie à l'extérieur MJ/UF	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Tableau 6 – Synthèse des paramètres et informations environnementales

Paramètre/information	Unité	Etape de production	Etape de mise en œuvre	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	TOTAL CYCLE DE VIE
Impacts environnemetaux						
Réchauffement climatique	kg eq. CO ₂ /UF	4.00E+01	4.00E+00	8.81E-03	1.44E+01	5.84E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg eq. CFC 11 /UF	7.12E-06	4.70E-07	4.57E-10	1.59E-07	7.75E-06
Acidification des sols et de l'eau	kg eq. SO ₂ /UF	4.21E-01	1.88E-02	3.94E-05	1.07E-02	4.51E-01
Eutrophisation	kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	1.64E-01	4.96E-03	2.47E-05	9.44E-03	1.78E-01
Formation d'ozone photochimique	kg eq. Éthène /UF	2.61E-02	5.49E-04	2.76E-06	1.53E-03	2.82E-02
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	kg eq. Sb /UF	2.04E-03	7.28E-06	7.64E-09	2.38E-06	2.05E-03
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	MJ PCI /UF	1.36E+03	4.55E+01	1.24E-01	1.61E+01	1.42E+03
Pollution de l'air	m ³ /UF	1.70E+04	2.92E+02	9.71E-01	1.71E+02	1.75E+04
Pollution de l'eau	m ³ /UF	1.45E+02	3.03E+00	3.06E-02	9.76E+01	2.46E+02
Utilisation des ressources						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	2.69E+02	5.44E-01	1.76E-02	3.72E-01	2.70E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	6.08E+02	0	0	0	6.08E+02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	8.77E+02	5.44E-01	1.76E-02	3.72E-01	8.78E+02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1.77E+03	5.04E+01	1.57E-01	1.81E+01	1.84E+03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	1.47E+02	0	0	0	1.47E+02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	1.92E+03	5.04E+01	1.57E-01	1.81E+01	1.99E+03
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	1.66E+01	0	0	0	1.66E+01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	6.31E+02	3.17E+00	8.69E-02	2.21E+00	6.36E+02
Catégories de déchets						
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	1.77E-01	1.47E-02	4.48E-06	1.36E-01	3.28E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	3.87E+01	3.77E+00	6.29E-03	4.08E+01	8.33E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	8.10E-03	3.30E-05	8.08E-07	2.32E-05	8.16E-03
Flux sortants						
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	4.97E-01	0	0	0	4.97E-01
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	4.97E-01	0	0	0	4.97E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	4.97E-01	0	0	0	4.97E-01
Energie fournie à l'extérieur	MJ/UF	0	0	0	0	0

6. Scénarios et informations techniques complémentaires

Scénario	Paramètre	Valeur	Unité
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment A4 Transport vers le site de construction	Consommation de carburant du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par ex. camion longue distance, bateau	31.3	Litres pour 100 km (camion)
	Distance	Entre 0 et 1350, 406 pour le produit type	km
	Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Moyenne trajets à vide : 25 Moyenne chargement : 12.4	% tonnes
	Masse volumique apparente des produits transportés	Non renseigné	kg/m ³
	Taux d'utilisation des capacités volumiques (taux = 1 ou < 1 ou ≥ 1 pour les produits emballés comprimés ou emboîtés)	Non applicable	-
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment A5 Mise en œuvre dans le bâtiment	Matériaux secondaires utilisés pour la mise en œuvre (par matériau)	Vernis (dans certains cas) : entre 160 et 240, 0 pour le produit type Peinture (dans certains cas) : entre 240 et 360, 335 pour le produit type	g/m ²
	Consommation d'eau	0	m ³ /UF
	Autres consommations de ressources	Gasoil : entre 0.06 et 1.41, 0.2 pour le produit type	Litres/UF
	Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation pendant la mise en œuvre	0	kWh ou MJ /UF
	Déchets de matériaux sur le site avant traitement des déchets, générés par la mise en œuvre du produit (par type)	Palette : entre 0.212 et 23.629, 3.261 pour le produit type Film : entre 0.003 et 0.747, 0.111 pour le produit type Carton cornière : entre 0 et 0.104, 0.007 pour le produit type Feuillard : entre 0.001 et 0.085, 0.012 pour le produit type	kg/UF
	Matériaux sortants (par type) résultant du traitement des déchets sur site, par ex. collecte pour recyclage, valorisation énergétique, élimination (spécifiée par voie de traitement)	Pour recyclage : - Palette, entre 0.212 et 23.629, 3.261 pour le produit type - Carton, entre 0 et 0.104, 0.007 pour le produit type Pour élimination : - Film, entre 0.003 et 0.747, 0.111 pour le produit type - Feuillard, entre 0.001 et 0.085, 0.012 pour le produit type	kg/UF
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment B2 Entretien	Processus d'entretien	Nettoyage à l'eau occasionnel	-
	Cycle d'entretien	1	par an
	Matériaux secondaires utilisés pour l'entretien (par matériau - par ex. agent de nettoyage)	0	kg / cycle
	Déchets de matériaux pendant une opération d'entretien (par matériau)	0	kg /UF
	Consommation nette d'eau douce	0.00001	m ³ /UF



	Énergie fournie pendant une opération d'entretien (par ex. nettoyage à l'aspirateur), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié		kWh/UF
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment B3 Réparation	Processus de réparation	Pas de réparation	-
	Processus d'inspection	Pas d'inspection	-
	Cycle de réparation	-	-
	Matériaux secondaires (par ex. lubrifiant - par matériau)	-	-
	Déchets de matériaux pendant une opération de réparation (par matériau)	-	-
	Consommation nette d'eau douce	-	-
	Énergie consommée pendant une opération de réparation (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité	-	-
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment B4 Remplacement	Cycle de remplacement	Pas de remplacement	-
	Énergie consommée pendant une opération de remplacement (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié	-	-
	Remplacement des pièces d'usure pendant le cycle de vie du produit (par ex. tôle d'acier galvanisé au zinc) - spécifier les matériaux	-	-
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment B5 Rénovation	Processus de rénovation	Rénovation des peintures ou vernis (pour les produits peints ou vernis)	-
	Cycle de rénovation	Sans	-
	Énergie consommée pendant une opération de rénovation (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié	-	-
	Matériaux fournis pour l'opération de rénovation (par ex. briques), y compris les matériaux secondaires pour le processus de rénovation (par ex. lubrifiant ; spécifier les matériaux)	-	-
	Déchets de matériaux pendant une opération de rénovation (spécifier les matériaux)	-	-
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. fréquence et période d'utilisation, nombre d'occupants)	-	-
Étape d'utilisation relative au fonctionnement du bâtiment B6 et B7 Utilisation d'énergie et d'eau	Matériaux secondaires, spécifiés par matériau	0	kg/UF
	Consommation nette d'eau douce	0	m ³ /UF
	Type de vecteur énergétique (par ex. électricité, gaz naturel, chauffage à distance)	0	kWh/UF
	Puissance de sortie de l'équipement	0	kW
	Critère de performance (par ex. efficacité énergétique, émissions, variation des performances en fonction de l'utilisation des capacités)	-	-
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. fréquence et période d'utilisation, nombre d'occupants)	-	-

Fin de vie du produit C1 à C4	Processus de collecte - Collectés séparément	0	kg
	Processus de collecte - Collectés avec un mélange de déchets issus de la construction	La totalité du produit, soit 40.3 pour le produit type	kg/UF
	Système de valorisation - Destinés à la réutilisation	0	kg/UF
	Système de valorisation - Destinés au recyclage	0	kg/UF
	Système de valorisation - Destinés à la valorisation énergétique	0	kg/UF
	Élimination - Destinés à la mise en décharge	La totalité du produit, soit 40.3 pour le produit type	kg/UF
	Élimination - Destinés à l'incinération	0	kg/UF
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. transport)	-	unités selon le cas



7. Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Emissions dans l'air intérieur

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP qui sont hors du périmètre de la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir cette information.

Emissions dans le sol

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP qui ne sont ni en contact avec le sol, ni sujets à être lessivés par la pluie (installation en intérieur).

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir cette information.

Emissions dans l'eau

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP qui ne sont jamais en contact avec de l'eau autrement que lors de leur nettoyage (au chiffon humide).

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir cette information.

8. Contribution du produit à l'évaluation des risques sanitaires et de la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

En complément aux informations requises par la norme NF EN 15804 et présentées en section 7 de la présente DEP, sont présentées ci-dessous des informations concernant les aspects sanitaires et de qualité de vie suivant le format exigé par la NF P 01-010.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Certains produits couverts par la présente DEP participent au confort hygrothermique du bâtiment, puisqu'ils possèdent des performances d'isolation thermique ($U =$ entre 0,5 et 3 $W/m^2/K$). Cette performance est évaluée suivant les normes :

- NF EN ISO 10077-1, Performance thermique des fenêtres, portes et fermetures - Calcul du coefficient de transmission thermique - Partie 1 : méthode simplifiée
- NF EN ISO 10077-2, Performance thermique des fenêtres, portes et fermetures - Calcul du coefficient de transmission thermique - Partie 2 : méthode numérique pour les profilés de menuiserie

Les produits couverts par la présente DEP et revendiquant des performances d'isolation thermique ont tous fait l'objet de calculs suivant ces normes. Les notes de calcul sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Certains produits couverts par la présente DEP participent au confort acoustique du bâtiment, puisqu'ils possèdent des performances d'isolation acoustique ($RW+C =$ entre 31 et 41 dB). Cette performance est évaluée suivant les normes :

- NF EN ISO 717-1 – Acoustique – Evaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : Isolement au bruit aérien
- NF EN ISO 140-3 – Acoustique – Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles ou des éléments de construction – Partie 3 : Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens

Les produits couverts par la présente DEP et revendiquant des performances d'isolation acoustique disposent tous de PV et rapports d'essais suivant ces normes. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Tous les produits couverts par la présente DEP participent au confort visuel du bâtiment, dans la mesure où leurs finitions peuvent être adaptées aux besoins : revêtement brillant ou mat pour réflexion ou non de la lumière, couleurs claires ou foncées pour plus ou moins de luminosité.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP.



9. Méthodologie d'Analyse du Cycle de Vie

Type d'ACV	« Du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie)
Méthodologie	PCR principal : NF EN 15804 « Sustainability of construction works - Environmental product declarations - Core rules for the product category of construction products ». PCR complémentaire : NF EN 16485 « Round and sawn timber - Environmental Product Declarations - Product category rules for wood and wood-based products for use in construction ».
Frontières du système	<p>Les frontières du système ont été fixées en respect de la norme NF EN 15804, en particulier avec le respect des principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et du « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).</p> <p>Pour les produits à base de bois, les frontières du système sont en ligne avec le PCR dédié NF EN 16485, en particulier les processus liés à la sylviculture sont inclus dans les frontières du système.</p> <p>L'affectation des processus aux étapes est représentée de façon synthétique dans le schéma du cycle de vie en partie 4 de la présente déclaration.</p> <p>Par convention les processus liés aux infrastructures de production des membres de l'ATF-BPT et aux activités non productives (services administratif) ont été considérés à l'extérieur des frontières du système.</p>
Règle de coupure	<p>La règle de coupure énoncée dans la norme NF EN 15804 a également été respectée (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire). Les flux non remontés pour la présente DEP sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• usure des outils pour la mise en œuvre et le démontage (tournevis, etc.),• transport des emballages des matériaux et composants fabriqués par les fournisseurs des fabricants de l'ATF-BPT entre leur lieu de fabrication et les sites de production des dits fournisseurs• fabrication et transport des agrafes et pointes utilisées par les membres de l'ATF-BPT dans la fabrication de leurs produits• fabrication et transport des emballages des emballages utilisés par les membres de l'ATF-BPT pour emballer leurs produits
Allocations	<p>Les règles d'affectation fixées par la norme NF EN 15804 ont été respectées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;• Dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;• Flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus. <p>En particulier, en ligne avec le PCR NF EN 16485, les flux de carbone biogénique et d'énergie inclus dans les produits à base de bois sont affectés de façon physique.</p>
Données non-ICV	Les données non-ICV ont été collectées par C4Ci auprès de l'ensemble des fabricants de l'ATF-BPT.



Données ICV Les données ICV utilisées sont issues des déclarations environnementales (FDES) des matériaux et composants entrant dans la composition des produits, ou de la base de données EcolInvent V2.2, ou de la base personnelle de C4Ci.

Représentativité Les données ICV issues des FDES concernent des FDES dont la date de publication se situe entre Septembre 2008 et Janvier 2012, et correspondent à des produits commercialisés en France, et approvisionnés en France par les membres de l'ATF-BPT.

Les données ICV issues de la base EcolInvent V2.2 concernent des processus dont la date de modélisation se situe entre Mai 2003 et Février 2010, et correspondent à des processus se déroulant en France (pour l'électricité notamment), en Europe (pour un ensemble de processus dont le transport routier) et dans le Monde (pour la production d'acier par exemple), la donnée la plus précise ayant été privilégiée.

Les données ICV issues des travaux de C4Ci datent de 2012 et 2013, et correspondent à des produits commercialisés en France et approvisionnés en France par les membres ATF-BPT.

Les données non-ICV sont représentatives d'une fabrication en 2011 ou 2012 dans un des sites audités pour l'établissement de la présente DEP, à savoir :

- Pour la société BLOCFER : site unique situé à Argentat
- Pour la société COMEC : sites situés à La Tessoualle
- Pour la société JELDWEN : sites situés à Argentré, Eauze et Ussel
- Pour la société MONTIBERT : site unique situé à Thizy-les-Bourgs
- Pour la société PREMDOR : sites situés à Bordeaux, Bazas, Thignonville, Orange, et Douvres-la-Délivrande



10. Cadre de validité de la DEP

L'étude d'ACV ayant permis la production de la présente DEP a été réalisée en 4 étapes :

1. Collecte de données
2. Analyse de sensibilité
3. Etude statistique
4. Déclaration environnementale

Ce découpage en 4 étapes a permis l'établissement du présent cadre de validité en conformité avec la section « Cadre de validité » des projets d'Arrêté et de Décret « relatifs à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment ».

Les impacts et autres paramètres environnementaux déclarés dans la présente DEP sont les impacts et paramètres maximaux (à 95% de confiance) calculés à l'issue de l'étude statistique réalisée sur l'ensemble des configurations de produits rencontrées.

La présente DEP est valable pour :

Produit type Les produits pouvant utiliser la présente déclaration environnementale doivent être similaires au produit type défini au chapitre 2 de la présente DEP.

Ayants droits Les fabricants pouvant utiliser la présente déclaration environnementale sont uniquement les membres de l'ATF-BPT.

Paramètres sensibles Les plages de variations des paramètres sensibles des produits souhaitant bénéficier de la présente DEP doivent être incluses dans les plages de variation des paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés, rencontrées lors de l'étude, comme indiquées dans le tableau ci-dessous.

Processus concerné	Paramètre sensible	Plage de variation
Mise à disposition énergie pour fabrication	Consommation d'énergie	Entre 24 et 120 kWh/UF
	Mix énergétique du site de production	Electricité réseau, chaudière biomasse, gaz naturel, fioul lourd en proportions diverses (électricité souvent majoritaire)
Transport des matériaux/composants jusqu'au fabricant	Distance entre fournisseur et fabricant	Matériaux/composants provenant majoritairement de France et d'Europe. Faible proportion de provenance hors Europe pour matériaux/composants spécifiques (bois exotiques, petite quincaillerie...)
Production et fin de vie bois massif ou reconstitué	Niveau de transformation	Avivés, carrelets, profilés, prédébits, pièces préfabriquées, massifs et lamellés
	Essence	Toutes essences résineuses et feuillues, tempérées ou exotiques
	Renouvellement de la ressource forestière	Ressource forestière majoritairement renouvelée, dont une partie certifiée
	Quantité de bois dans produit	Entre 0 et 0.004 m ³ /UF
	Taux de perte en fabrication	Entre 10% et 50%
Production et fin de vie panneaux à base de bois	Type de panneau	Panneaux de particules, de fibres, contreplaqués, plans ou postformés, bruts ou pré-peints
	Renouvellement de la ressource forestière	Ressource forestière majoritairement renouvelée, dont une partie certifiée
	Quantité de panneau dans produit	Entre 0.005 et 0.046 m ³ /UF
	Taux de perte en fabrication	Entre 0% et 30%
Production et fin de vie panneaux minéraux	Type de panneau	Panneaux ciment et fibres, gypse et fibres, plâtre, perlite expansée et fibres, magnésium stabilisé, silicate de calcium
	Quantité de panneau dans produit	Entre 0 et 0.008 m ³ /UF

	Taux de perte en fabrication	Entre 5% et 35%
Production et fin de vie matériaux isolants	Type d'isolant	Laine de roche, polystyrène expansé, polystyrène extrudé
	Quantité dans produit	Entre 0 et 0.051 m ³ /UF
	Taux de perte en fabrication	Entre 0% et 30%
Production et fin de vie tôles d'acier	Type d'acier	Tôle brute, tôle électrozinguée, tôle galvanisée, feuille de plomb
	Quantité dans produit	Entre 0.0006 et 0.0016 m ³ /UF
Production et fin de vie quincailleries	Type de quincailleries	Tous types de quincailleries pour trappes et gaines (paumelles ou charnières, batteuses, cornière acier...) principalement à base d'acier
	Quantité dans produit	Entre 0.445 et 1.377 kg/UF
Production et fin de vie joints	Type de joint	Joints graphite, silicate de sodium, phosphate d'ammonium, caoutchouc, EPDM, PVC, polyéthylène
	Quantité dans produit	Entre 0 et 0.000167 m ³ /UF
Production et fin de vie colle et mastics	Type de colle/mastic	Colles UF, MUF, PU, vinylique et silicate. Mastics acrylique et silicone
	Quantité dans produit	Entre 0 et 0.41 kg/UF
	Taux de perte en fabrication	Entre 0% et 1%
Production et fin de vie peinture	Type de peinture	Laque métal, peinture epoxy, peinture microporeuse bois, vernis bois
	Quantité de peinture dans produit	Entre 0 et 0.72 kg/UF
	Taux de perte à la mise en œuvre	Entre 1% et 3%
Production et fin de vie palette	Quantité de palette pour emballage produit	Entre 0.21 et 23.63 kg/UF
Transport produit fabriqué vers site de construction	Distance entre site de fabrication et site construction	Entre 0 et 1350 km

Les produits listés dans le tableau de la section 3 de la présente DEP sont réputés être conformes au produit type, être fabriqués par des ayants droits, et présentant des plages de variations des paramètres sensibles conformes à celles exigées pour l'utilisation de la présente DEP.

**Déclarant**

Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes
Techniques (ATF-BPT)
120 avenue Ledru Rollin
75011 Paris – France

Tel. + 33 (0)1 45 43 53 43
E-mail fibc@magic.fr
Web www.batibois.org

**Réalisation**

C4Ci
2 rue Thomas Edison
67450 Mundolsheim - France

Tel. +33 (0)8 21 20 85 13
E-mail contactFR@C4Ci.eu
Web www.C4Ci.fr

Revue critique

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
84 avenue Jean Jaurès
77420 Champs-sur-Marne - France

Tel. +33 (0)1 64 68 82 82
Web www.cstb.fr